



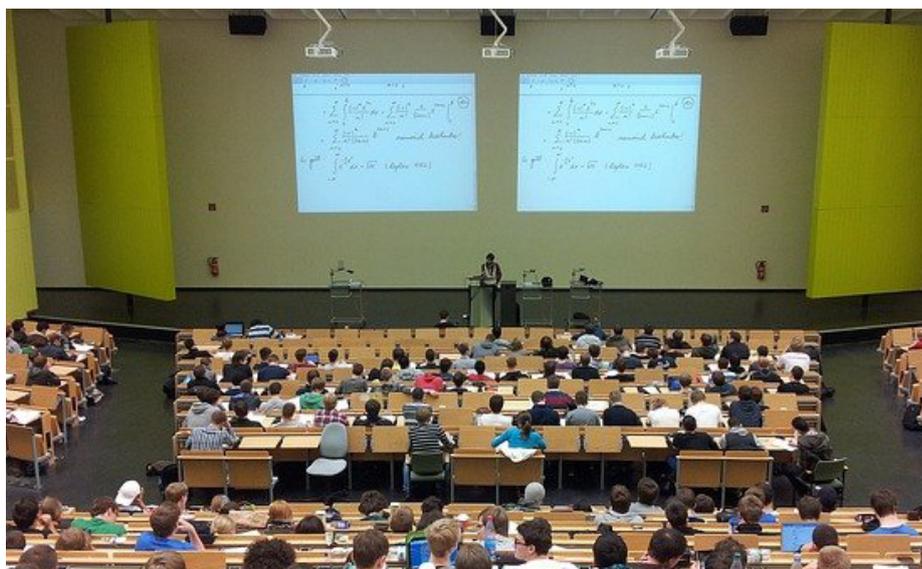
Universités & Territoires

n°150

24/09/2021

Sommaire

■ Pages 3/4 : À Amiens, rencontre Afev/Cnous ■ Pages 5/6 : Un Crous mobilisé avant, pendant et après la période du COVID ■ Pages 8/9 : Un nouveau campus parisien, par Eiffage ■ Pages 10/11 : Erasmus plus, au temps de la crise sanitaire ■ Page 12 : « A l'épreuve de la crise » ■ Pages 13/14 : Assurance Maladie : impulsion nationale, dynamiques locales ■ Pages 15/16 : Baromètre OpenPartners : les impacts de la crise sur les jeunes ■ Pages 17/18 : ClimatSup Business, une association The Shift Project / Audencia ■ Pages 19/20 : Devenir étudiant : l'université inclusive, mode d'emploi ■ Pages 21/22 : Une 51^{ème} rentrée aux côtés des étudiants et des établissements ! ■ Pages 23/24 : Les #ErasmusDays reviennent pour une cinquième édition !



éditorial

L'heure de la rentrée **a sonné !**



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

La rentrée est en cours : les établissements s'adaptent aux mesures sanitaires, tout en cherchant à proposer un accueil physique au plus grand nombre ; les étudiants ont hâte de retrouver leurs pairs, ainsi que les bibliothèques universitaires – qui n'ont jamais cessé leur activité ; de nouveaux venus s'apprentent à faire leurs premiers pas en ces lieux qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de découvrir ; les Resto-U testent de nouvelles organisations, notamment de l'espace, pour garantir la sécurité de leurs usagers...

Les choses se mettent en place, en somme, pour assurer une rentrée la plus accueillante possible, même s'il faut garder en tête que le virus circule toujours. Les spécialistes nous rappellent d'ailleurs, tous les jours, que l'incertitude continue de planer quant à la situation sanitaire de cet automne. Ne tirons donc pas de plans sur la comète, ni ne cherchons trop tôt à tirer des conclusions définitives de la période récente.

Deux thématiques, en revanche, doivent à notre sens concentrer l'attention des décideurs locaux comme nationaux, la crise sanitaire ayant amplifié des situations problématiques et retardé les efforts apportés à leur amélioration. Leur particularité : quel que soit l'évolution de la situation, on ne peut envisager l'amélioration de notre système d'enseignement sans les prendre à bras le corps.



Rendez-vous 2021 du
logement étudiant

23-25 novembre 2021



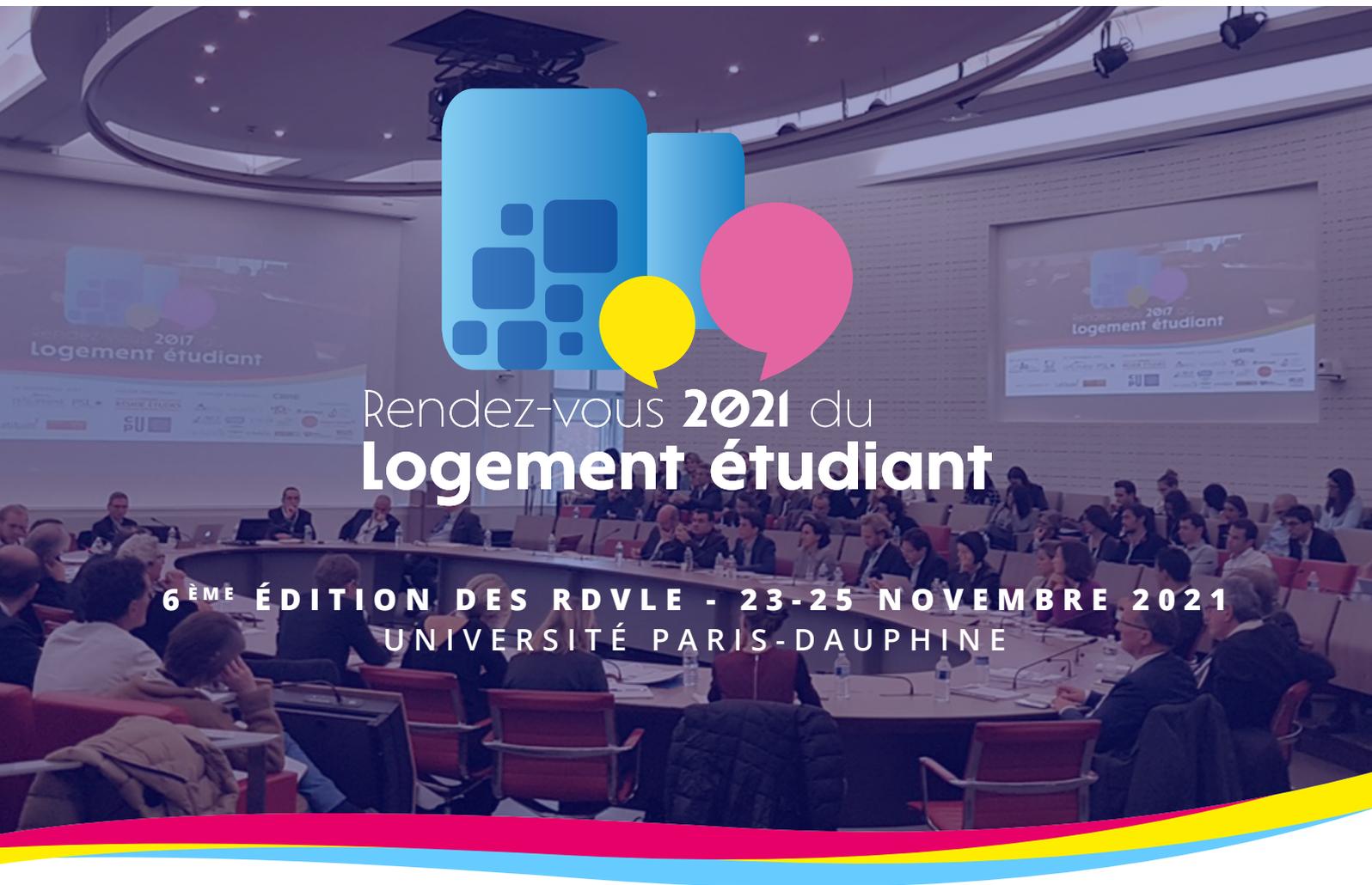
La première question est celle de la santé des étudiants - et en particulier de la santé mentale de ces derniers. Sans revenir sur le constat désormais partagé, il est plus que temps d'apporter des réponses concrètes aux besoins criants d'information et d'accompagnement de cette population ; d'apporter de l'aide aux plus fragiles. Prise en charge des consultations par l'assurance maladie, participation des mutuelles pour un reste à charge réduit à son minimum, comités locaux pour déployer les actions sur les territoires, renforcement des relations entre médecine universitaire et médecine dite «de ville», amplification de la prévention par les pairs - pour un repérage le plus précoce possible -, lutte contre la discrimination subie par les personnes en proie à des troubles... autant de pistes d'actions qui font consensus, et qu'il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre, rapidement.

Le deuxième point de vigilance concerne le logement étudiant. Les chiffres officiels de la production de logements aidés - pour les étudiants du logement social - viennent d'être publiés qui, comme nous nous y attendions, ne sont pas bons. Pour l'année 2020, elle s'élève à 5 539 logements, essentiellement des studios, construits par les organismes HLM et gérés par les Crous ou les associations spécialisées.

Afin de mesurer ce chiffre à l'aune du besoin, rappelons qu'à la rentrée 2020, les effectifs de l'enseignement supérieur avaient augmenté de 57 200 étudiants (+2,1%). Cette production représente donc moins de 10% de ces nouveaux effectifs, dans une situation de tension de marché du logement - et du logement étudiant en particulier - que l'actualité nous rappelle à chaque nouvelle rentrée. Cette année fait d'ail-

leurs suite à une année 2019 qui avait été aussi modeste dans ses résultats, et à une année 2018 catastrophique aux dires des spécialistes du secteur. A l'heure où la mobilité devient une norme pour un parcours universitaire réussi, où la massification des effectifs entraîne des besoins d'hébergement criants pour une partie de cette population, et où la pénurie induit une hausse continue des prix dans le marché locatif classique, il devient urgent de s'attacher à créer une offre conséquente, dédiée aux étudiants, alternants, stagiaires... au risque de voir le logement devenir un frein à la formation et à l'insertion de nos jeunes générations.

Crise ou pas crise, la santé et le logement demeurent deux thématiques de la vie étudiante qu'il va s'agir de traiter de manière énergique dans les mois et années à venir. ■



Rendez-vous 2021 du Logement étudiant

6^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE - 23-25 NOVEMBRE 2021
UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE



A Amiens, **rencontre** **Afev/Cnous**

Le 2 septembre dernier, l'Afev et le CNOUS faisaient leur rentrée à Amiens, en présence notamment de Dominique Marchand, Présidente du Cnous. Retour sur cet événement avec David Laruelle, Délégué territorial de l'association en Picardie.



David Laruelle, Délégué territorial de l'Afev en Picardie

Pourquoi avoir organisé cette journée ?

D'abord, pour présenter à nos partenaires ce que nous réalisons sur le territoire, à travers les *Kaps / Colocations solidaires*. Ainsi, des kapseurs amiénois ont pu échanger avec Madame la Présidente du Cnous sur les

actions qu'ils ont menées pendant l'année, et la manière dont ils avaient vécu cette expérience particulière. Nous avons aussi souhaité faire rencontrer à cette dernière d'autres bénévoles, engagés sur d'autres dispositifs - tels le mentorat. Il était important pour nous, ainsi, de créer un échange entre nos engagés, qui ont pu parler sans filtre, et des représentants du Cnous comme du Crous, suite à la signature en mai dernier d'une convention triennale *Afev/Cnous* en faveur de l'engagement étudiant. Dominique Marchand nous a d'ailleurs indiqué à cette occasion que c'était la première fois qu'elle rencontrait des bénévoles - elle qui connaît bien déjà le travail de nos responsables et représentants nationaux. Étaient aussi notamment présentes, pour incarner les forces vives du territoire : Anne Pinon, vice-Présidente d'Amiens Métropole en charge de l'Enseignement supérieur



et de la Recherche, Marie-Elisabeth Borredon, rectrice de région déléguée à l'Enseignement supérieur et Miryam Bercher, vice-Présidente étudiante de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV).

Comment cette matinée s'est-elle déroulée ?

Les kapseurs ont d'abord accueilli tous les participants directement sur leur site d'action, un logement en colocation qui a permis d'aborder concrètement ce sujet. Pour la suite, tout le monde s'est rendu à *la Citadelle*, dans la cafétéria du pôle universitaire d'Amiens, en centre-ville. Parmi les interpellations adressées par les jeunes aux acteurs institutionnels, nos engagés ont parlé de la situation

de ceux qu'ils étaient amenés à rencontrer - notamment dans le cadre du mentorat -, et de la façon dont ils avaient appréhendé, puis assumé un rôle de mentor pour lequel il ne savait pas forcément s'ils étaient "taillés". Ils ont aussi témoigné du fait que s'ils estimaient au départ avoir beaucoup à apporter à ces jeunes, ils avaient également reçu énormément de leur part, au fil des interventions. Il a été par exemple fait mention de l'accompagnement d'un enfant d'origine roumaine, qui a appris sur la période à mieux maîtriser le français, à prendre confiance en lui et a construit une relation forte avec sa bénévole. Une autre personne, ayant agi au sein d'un collège dans le cadre de *Démo*

Campus, s'est étonnée de mesurer au départ à quel point les jeunes s'estimaient mis à l'écart de l'Université, sur l'air de « *Ce n'est pas pour nous.* » Ce qui nous donne encore plus de motivation pour continuer à agir au sein des établissements du secondaire, pour faire découvrir au plus grand nombre l'univers de la fac. D'autant qu'avec la crise sanitaire, nos engagés nous l'ont dit, leur expérience leur avait permis à la fois de se sentir moins seuls et utiles sur le territoire...

Comment se sont tissées, au fil du temps, vos relations avec le Crous et le Cnous sur votre territoire ?

Arrivé il y a trois ans à l'Afev, j'ai pu constater qu'ici comme ailleurs, le

partenariat s'est d'abord construit autour des Kaps - il y a un an, sur Amiens. Avec le partenariat désormais étendu à l'échelle nationale, cela permet d'acter la volonté commune de l'Afev et des Crous de travailler plus largement ensemble, sur l'expérience de vie étudiante, et de promouvoir des terrains d'engagement. Un engagement qui permet à la fois de lutter contre l'isolement et d'œuvrer à l'épanouissement des étudiants, à tous niveaux. Idem pour les colocations, pour lesquelles le partenariat Afev/Crous fonctionne à plein régime, et de manière particulièrement efficace.

Quels sont les terrains d'action à venir, selon vous, concernant l'Afev à Amiens comme à l'échelle nationale ?

Je pense en premier lieu aux terrains ruraux ou semi-ruraux, aux petites villes intermédiaires, aux zones dans lesquelles la question de quitter son territoire natal ne se pose pas forcément avec simplicité pour les lycéens... surtout quand les aides envisageables ne sont pas bien connues par ces derniers et leurs familles. Sur notre territoire par exemple, nous essayons de déplacer une partie de nos actions sur Creil, pour faire découvrir aux jeunes tout l'éventail d'études qui se déploie sur Amiens, ainsi que l'existence des Kaps pour surtout « ouvrir le champ des possibles », et toujours via des bénévoles étudiants. Le Crous a d'ailleurs toute sa place dans ces actions pour communiquer autour des aides qu'il propose. Sur l'existant, enfin, je pense que le développement des Kaps (en quantité de places comme en implantation, comme par exemple sur Saint-Quentin) serait un bien pour tous les acteurs du territoire, étudiants compris : on mesure une demande croissante à ce sujet, à laquelle il serait utile de répondre dans les meilleures conditions. Idem pour le mentorat, dont on peut imaginer sans doute une part en distanciel, pour favoriser la poursuite d'études chez tous les jeunes, même ceux issus de territoires plus isolés. ■



Un Crous mobilisé avant, pendant et après la période du COVID

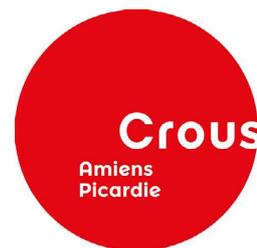
Profitions de cette rencontre pour faire le point sur l'activité du Crous avec M. Raymond Carrasset, Directeur Général du Crous Amiens-Picardie

Le 2 septembre dernier une demi-journée de valorisation du partenariat entre le Crous d'Amiens-Picardie et l'AFEV en présence de Mme Dominique Marchand s'est tenue à Amiens. Pouvez-vous nous expliquer les enjeux de ce partenariat et les perspectives d'évolution

L'AFEV et le réseau des Œuvres Universitaires partagent des valeurs communes sur l'engagement des étudiants comme facteur de réussite et d'intégration au territoire. Le développement de l'engagement des étudiants constitue l'un des axes de collaboration entre nos deux structures qui s'est matérialisée en mai dernier par la signature d'une convention de partenariat.

Cette journée était l'occasion d'illustrer de manière concrète les actions sur le terrain.

La découverte du projet de colocation solidaire mené par l'AFEV dans la résidence Crous Delouard à Amiens a permis de valoriser ce dispositif de comprendre le quotidien de l'engagement. Les collectes et distributions alimentaires solidaires, les « clean walk », l'aide aux devoirs au profit d'enfants d'un foyer voisin, sont autant d'exemples d'actions menées en 2020-2021 par 11 « kapseurs » et « kapseuses » investis et qui ont consacré plus de 800 heures sur le territoire. C'est une grande



fierté pour le Crous de faciliter cet engagement ; pour sa seconde année, le projet Kaps rassemblera 17 étudiantes et étudiants soit presque la capacité maximale des logements dédiés au projet.

Mais sur Amiens l'AFEV est également très active et de nombreux



bénévoles se dédient au mentorat avec une implication sincère et émouvante. Lors d'une rencontre, ces étudiants ont pu témoigner de leurs expériences exprimant toute la richesse humaine, mais aussi le professionnalisme d'une association qui sait accompagner les bénévoles et agir dans une logique de complémentarité et de partenariat avec de nombreux acteurs.

Madame la Présidente du Crous Dominique Marchand, Mme La Rectrice déléguée à l'ESRI Marie-Elisabeth Borredon et Mme la Vice-Présidente d'Amiens Métropole Anne Pinon ont été touchées par les paroles des bénévoles et par ces belles histoires de liens humains.

Le Crous d'Amiens Picardie s'est fortement mobilisé pour aider les étudiants dans cette période du COVID. Pouvez-vous indiquer les dispositifs qui ont été les plus utiles, ceux que vous comptez poursuivre ...

Comme l'ensemble du réseau, le Crous d'Amiens a mobilisé les ressources des aides spécifiques et l'implication des assistantes sociales a été exemplaire. Le lien social, la lutte contre le marasme, l'isolement ont été également des combats qui nous ont incité à faire preuve d'ingéniosité et d'agilité. Les étudiants référents de nos résidences ont vraiment accompli un travail formidable, ils restent avec nous pour l'année qui vient. Ils ont su relayer l'information et soutenir leurs pairs de manière positive. Ils ont pris une place essentielle dans la vie collective des résidences Grâce à leur appui le service culture et vie de campus du Crous a par exemple lancé une opération de micro spectacles en porte à porte que nous avons appelé bruits de couloirs. Trente-huit soirées et onze spectacles différents musique, marionnettes, caricatures, théâtre ... ont été organisés le soir dans les couloirs. Après des longues heures de visio ou de solitude, ces respirations autour du spectacle vivant dans le respect des gestes barrières étaient d'un grand réconfort pour de nombreux étudiants.

Crousculture

EN CITÉ'U

DE 20H À 22H

BRUITS DE COULOIRS

DURÉE 5 MINUTES

GRATUIT

UN SPECTACLE À TA PORTE, RIEN QUE POUR TOI

SUR INSCRIPTION TOUTES LES SEMAINES

#CrousAvecVous

www.crous-amiens.fr

financé par le **CVEC**

Pouvez vous nous faire un point sur l'actualité et les projets nouveaux du Crous pour cette rentrée encore particulière

La rentrée se présente de manière dynamique et positive, toutes nos structures sont ouvertes : la restauration et l'hébergement fonctionnent bien. Une grande satisfaction l'ouverture après une superbe rénovation du restaurant universitaire de Compiègne : le Port à Bateaux. Trois espaces pour les étudiants qui apprécient beaucoup ces nouveaux locaux : un resto U, une cafétéria et un café pour une offre variée qui s'adapte aux rythmes des études L'ambiance et la décoration sont modernes et chaleureuses, la ter-

rasse est déjà très fréquentée et toute l'équipe du restaurant se mobilise au service des étudiants de la ville.

La vie de campus et l'action culturelle reprennent également : après avoir organisé un grand concert gratuit pour les étudiants, le Crous Amiens-Picardie propose en cette rentrée un festival culturel sur toute l'académie d'Amiens puis une semaine du bien-être. ■



Contact Presse : Martine Geroux : m.geroux@crous-amiens.fr



Rendez-vous 2021 du Logement étudiant

6^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE - 23-25 NOVEMBRE 2021
UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

Depuis l'édition 2020, qui s'est déroulée exclusivement en distanciel, la crise du COVID à profondément bouleversée la Vie Etudiante et mis en valeur des besoins des étudiants pour vivre harmonieusement leur expérience d'étudiant.

Cette 6^{ème} édition fera le point sur les nouveaux usages étudiants, l'impact de ces évolutions sur leur besoin d'habitat et les moyens de les prendre en compte dans le fonctionnement et l'organisation des résidences étudiantes.

Programme de la 6^{ème} édition

Au regard des mesures sanitaires toujours en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur, nous préparons une édition qui articulera une séance d'ouverture en présentiel et des ateliers en distanciel avec :

Une séance inaugurale le 23 novembre afin d'échanger avec différents acteurs de la vie étudiante (établissements, collectivités locales, associations, producteurs et exploitants de résidences étudiantes) et observateurs du milieu étudiant pour faire le point sur les problématiques soulevées par cette crise et les nouveaux usages qui pourraient en découler.

Avec la participation comme l'an dernier des Ministères concernés, de la CPU et de la CGE, de l'USH, d'AIRES, du CNOUS, de l'AVUF...

Des webinaires qui se dérouleront les 24 et 25 novembre et aborderont toujours les 4 grands thèmes :

Du côté des territoires, avec « les collaborations territoriales », et cette année après Lyon, Lille, Bordeaux un focus sur le territoire de la métropole d'Angers;

Du côté des exploitants, avec les questions des courts séjours dans les résidences étudiantes et des résidences en copropriété;

Du côté des établissements, avec les questions du développement de l'enseignement mixte et des réservations de places par les établissements;

Du côté des producteurs, avec la question du modulaire et de la construction bois et du changement d'usage des bâtiments.

Tirant les premières leçons de cette période, deux ateliers aborderont des problématiques au coeur de l'actualité, l'habitat partagé qui a été plébiscité dans ces période de confinement par une part importante d'étudiants et le nécessaire accompagnement devant être développé par les exploitants de ces résidences.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant :
contact@rdvle.com

Un nouveau campus parisien, par Eiffage

Le 19 juillet dernier, Eiffage immobilier inaugurerait avec NEOMA Business School le nouveau campus parisien de l'école, situé 6 rue Vandrezanne dans le 13^{ème} arrondissement de Paris.

En surplomb du centre commercial *Italie 2*, cet édifice a fait l'objet d'une transformation de bureaux en établissement d'enseignement supérieur, tourné vers l'innovation et adapté aux nouveaux usages digitaux. Il accueille ainsi, dès la rentrée universitaire 2021, les étudiants de NEOMA Business School.

Servir l'apprentissage de demain

Ce nouveau campus parisien constitue l'un des leviers de croissance de l'école, en incarnant pleinement la transformation pédagogique et digitale dans laquelle elle est engagée. Grâce à un investissement d'environ 80 millions d'euros d'investissements, ce site intra-muros, étendu sur 6 500

mètres carrés, peut accueillir 1 500 étudiants, et propose un large éventail de programmes - du post-bac à l'Executive education.

Cette ouverture s'inscrit dans l'ambition actuelle de NEOMA Business School de devenir le challenger innovant des plus grandes business schools internationales : « *Ce projet ambitieux*, déclarait son Président Michel-Edouard Leclerc au lancement des travaux, *servira les objectifs de développement de l'école, en nous permettant d'élargir notre offre parisienne - notamment pour les bacheliers de la région et les étudiants internationaux -, et de constituer un levier de croissance pour nos campus de Reims et de Rouen.* »

Il remplace le campus actuel du 9^{ème} arrondissement, et affiche une offre



élargie de formations, tandis que le Programme Grande École reste, quant à lui, exclusivement dispensé sur les campus des chefs-lieux de Marne et de Seine-Maritime. Il prend pleinement en compte les attentes d'étudiants nés entre Google et Facebook : « *Nous avons imaginé ce nouveau campus comme un lieu connecté et modulaire, avance Delphine Manceau, Directrice générale de l'école, favorisant l'apprentissage de demain, l'innovation et la mise en réseau.* »

Ainsi, pour favoriser les interactions avec les deux autres campus, il pro-



pose également des équipements de retransmission en live : « Depuis le démarrage de ce projet immobilier, poursuit-elle, nous avons en effet envisagé la construction de ce campus comme une opportunité unique de poursuivre notre dynamique autour du numérique et de l'innovation. »

Partenariat exemplaire

Ce projet constitue l'aboutissement d'un long dialogue entre *Eiffage Immobilier* et *NEOMA Business School*, d'autant qu'il se révèle constituer un véritable défi technique, imaginé par les agences *Philippe Meurice Architecture*, *DEGW* et *A 26*, puis relevé par les équipes de *Pradeau Morin Rénovation*, entre septembre 2019 et juin 2021. Il s'agissait en effet de réaliser la réhabilitation et la conversion d'un immeuble tertiaire des années 70, d'une facture caractéristique du style international, afin d'héberger une grande école de commerce sur environ 10 000 mètres carrés utiles.

Les travaux de transformation du bâtiment actuel - le *Zénith* - devaient d'une part valoriser l'actif immobilier et permettre l'installation d'une grande école de commerce, et d'autre part préserver la réversibilité des installations et des espaces en bureaux. Il fait partie d'une division en volume avec l'ensemble du centre commercial *Italie 2* (56 000 mètres carrés, 130 commerces) et un parking public, dans un ensemble immobilier comportant 5 Immeubles de grande hauteur (IGH) - desservi depuis la rue Vandrezanne par un hall de petite dimension. A l'entresol bas, au niveau de la dalle, se situe un auditorium auquel l'on accède par un escalier depuis le R+1, tandis que 5 niveaux d'enseignement sont édifiés en superstructure.

Marc Seifer, architecte du bâtiment, le confirme : il s'agit d'un nouveau lieu pensé pour « s'adapter à la pédagogie d'aujourd'hui, et anticiper celle de demain », avec un maître-mot : la modularité. « Nous avons développé des espaces où tout sera flexible, précise Delphine Manceau. Un auditorium modulaire, des espaces de coworking



avancés et des salles de créativité à chaque étage. Aucune table ni aucune chaise ne sera fixée au sol, et tout pourra être déplacé. »

Pour optimiser l'expérience étudiante, trois critères centraux ont également été pris en compte : le confort (travail sur la lumière, l'acoustique et les circulations), le digital et l'environnement. Les travaux se sont déroulés sur un site urbain dense et fortement contraint, dans un bâtiment doté d'une structure complexe du fait de sa forme semi-pyramidale, et de sa situation en surplomb du centre commercial.

Ainsi, ce nouveau campus, qui vise la certification *HQE Bâtiment durable performant*, occupe désormais 7 000 mètres carrés sur 6 niveaux, et offre un panachage entre espaces d'enseignement, administratifs, salles de créativité, espaces modulables, incubateur, espaces dédiés aux associations, aux alumni...

Charte « Un immeuble, Une œuvre »

En décembre 2015, *Eiffage immobilier* signait avec le Ministère de la Culture et de la Communication la charte « Un immeuble, une œuvre », s'engageant ainsi à commander et faire installer

une œuvre d'art au sein de chacune de ses opérations. Ainsi, tout naturellement s'est instaurée une réflexion avec *NEOMA Business School* et la Mairie du 13ème arrondissement pour faire de l'art un vecteur important du rayonnement de l'arrondissement comme de l'école, un vecteur de rencontre et d'échanges.

Lors de l'inauguration, c'est l'œuvre de l'artiste Aurélie Pétreil qui a été dévoilée, composée de 3 photographies imprimées sur verre, sous le titre *Triangulation*. Par ailleurs enseignante et responsable du pôle Photographie à la *HEAD-Genève*, l'artiste co-dirige le *Laboratoire d'expérimentation* du *Collège international de photographie du Grand Paris*. Son travail relève des collections du *Centre national d'art moderne / Centre Georges Pompidou Paris*, du *Centre national des arts plastiques* et d'autres collectivités publiques - dont le *Musée de L'Élysée* de Lausanne. ■



contact : Guillaume d'Hautefeuille - guillaume.dhautefeuille@eiffage.com



Erasmus plus, au temps de la **crise sanitaire**

Erasmus Student Network (ESN) France est un réseau d'environ 500 associations de jeunesse et d'associations étudiantes réparties dans toute l'Europe – dont 37 en France –, dont l'objectif est à la fois d'accueillir et d'accompagner les étudiants internationaux en mobilité, et de sensibiliser l'ensemble des jeunes à l'intérêt de ces mobilités géographiques. Universités & Territoires tenait à en interroger le Président, Sébastien Lotte, sur la situation des jeunes au sortir de la crise sanitaire, et les perspectives concernant le budget 2021-2027.

Quel état des lieux dressez-vous, concernant les étudiants internationaux, suite à la situation sanitaire que nous connaissons en Europe depuis l'an dernier ?

Nous sortons d'un an et demi de quasi-inactivité au niveau des étudiants internationaux, du fait d'une baisse des mobilités de l'ordre de -26%, et du spectre très restreint d'activités qu'il a été possible de mettre sur pied sur la période. Si la plupart de nos dispositifs ont été basculé, quand cela était possible, en numérique, nous avons été confrontés à des difficultés évidentes en termes de rencontres avec la population locale, de favorisation du lien social... Cette période aura aussi un impact fort, dans les mois et les années à venir, sur le recrutement de nos bénévoles : pour nos associa-

tions, le renouvellement des équipes va être très compliqué. Concernant les étudiants eux-mêmes, je parle volontiers d'une « génération sacrifiée » : celle qui était en mobilité au moment de l'irruption de la crise, sans possibilité de report. Pour nous, qui militons pour que les étudiants aillent à la rencontre des autres (par exemple au travers d'activités intergénérationnelles autour de la cuisine, de la pétanque...), la période a été dure à vivre.

Tous les territoires ont-ils été concernés, par cette baisse des mobilités, à la même hauteur ?

Non. Certaines universités ont fait foi de maintenir la quasi-totalité des mobilités internationales, tandis que d'autres en ont gelé jusqu'à 90%, au vu de leurs contraintes propres. Ce qui donne



Sébastien Lotte, président d'Erasmus Student Network (ESN) France

une carte très contrastée de l'impact quantitatif de la crise sur les mobilités en fonction des régions. Il nous a fallu, en tout cas et partout, travailler intensément sur toutes les activités liées à la lutte contre l'isolement, au maintien d'un minimum de lien social (en plein air, pour des groupes restreints...).

Quel a été le ressenti général de cette génération d'étudiants que vous qualifiez de sacrifiés ?

Sans même parler de l'impact violent de cette situation sur la santé mentale des jeunes en général, ceux qui étaient en mobilité ces derniers mois partagent un très net sentiment de frustration, et de déception. Une mobilité internationale, au sein d'Erasmus, c'est une expérience que l'on attend depuis longtemps, à laquelle on s'est préparé et que l'on a pu légitimement idéaliser. Alors atterrir en pays étranger, quand la nouvelle norme est aux contraintes sanitaires, à la fermeture des lieux culturels et des lieux de convivialité – sans même parler des locaux universitaires –, cela peut être dur à vivre. Même si, heureusement, tout n'a pas été systématiquement si sombre. Certaines universités ont aussi proposé des reports de mobilité du premier au deuxième semestre, par exemple, mais nous sommes tous restés, fatalement, tributaires de l'évolution de la situa-

tion et des décisions politiques. Tout le monde avançait complètement à l'aveugle. Heureusement, aujourd'hui et sauf preuve du contraire, tout semble reparti sur de bonnes bases, d'autant que tout un chacun semble avoir intégré les contraintes dans son paysage quotidien.

Retour au statu quo ?

En partie : les remontées de terrain m'indiquent que la quasi-totalité des mobilités internationales ont été à ce jour rétablies. La vaccination progresse, les lieux de convivialité ont rouvert sous conditions, et encore une fois tout le monde a en quelque sorte appris à vivre avec le virus dans les activités (petits effectifs, masques, passe sanitaire...). Pour avoir échangé récemment avec de nombreux étudiants internationaux, je peux le dire : ils sont extrêmement soulagés de pouvoir, enfin, «revivre».

Le budget Erasmus plus 2021/2027, voté l'an dernier, a-t-il été directement impacté par la crise sanitaire ?

Ce budget, initialement, devait être triplé par rapport à la période 2014/2020. Il a finalement été augmenté de 80%, ce qui n'est pas négligeable non plus : 26 milliards seront débloqués, sur six ans, qui seront centrés sur trois grands aspects. Ces thé-

matiques présentent d'ailleurs la particularité d'être très adaptées à la période post-Covid, alors même qu'elles avaient été réfléchies en amont de la crise. D'une part, un champ dédié à l'environnement, qui accompagne une prise de conscience générale : Charte verte, mobilités vertes... Ensuite le numérique, par exemple comme tremplin vers une expérience réelle à l'international – car l'expérience nous a prouvé que le numérique ne remplaçait pas le contact humain ni les mobilités dites «hybrides», virtuelles) : une mobilité ne peut pas en effet, selon moi, se limiter au fait de suivre sur Internet un cours depuis l'autre bout de l'Europe ! Enfin, nous travaillons beaucoup sur l'inclusion : l'accès à la mobilité, et à ce qu'elle peut apporter en termes de pédagogie et d'apport pour le jeune, ne doit plus être réservé à des étudiants bien avancés de l'enseignement supérieur. Nous souhaitons ainsi favoriser aussi, concrètement, la mobilité des apprentis, des personnes en situation de handicap, de jeunes ne disposant pas forcément de moyens financiers suffisants... ■



Contact : Louise Chancellier
dg@ixesn.fr



Les Entretiens de Sceaux, le rendez-vous de tous ceux qui concourent à la fabrique de la ville universitaire, pour activer une relation plus intense et plus féconde entre la Ville et l'Université.

Programme et inscription sur www.lesentretiensdesceaux.fr

Les Entretiens de Sceaux sont coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

VILLE DE SCEAUX
A LA CROISÉE DES TALENTS

En partenariat avec la ville de Sceaux.

Les de Entretiens Sceaux



« A l'épreuve de la crise »

Les entretiens de Sceaux organisent leur 5ème rencontres le mardi 19 octobre à partir de 8h30 à l'Hôtel de ville de Sceaux, les participants pourront suivre les débats soit en présentiel soit en visio-conférence en direct.



La crise sanitaire survenue début 2020 et les difficultés économiques et sociales qu'elle a engendrées ont particulièrement affecté les étudiants. On a pu constater l'ampleur des chantiers à ouvrir ou à approfondir pour accompagner les parcours étudiants et prévenir les situations de détresse.

De façon remarquable, les collectivités locales ont déployé sur la période de nombreux dispositifs de solidarité. Les universités et les opérateurs de la vie étudiante, comme les CROUS, ont également renforcé leurs politiques sociales. Ces actions n'ont pas été toujours coordonnées. Elles ont cependant jeté une lumière nouvelle sur l'intensité des inter-dépendances, sinon des inter-relations, entre Villes et Universités.

Pour les Entretiens de Sceaux, dont le propos est précisément d'explorer ces relations et d'engager les débats permettant de les renforcer, la période écoulée est riche d'enseignements.

A l'épreuve de la crise, cette relation ressortira t'elle renforcée ? Sera t'elle amenée sur de nouveaux chemins ?

Prendront la paroles pour tenter de répondre à ces questions, **Pierre Ouzoulias**, sénateur des Hauts-de-Seine, qui a présidé la Mission d'information du Sénat « Conditions de la vie étudiante en France » (2020), **Marie Pieron**, maire adjointe d'Ivry-sur-Seine déléguée à l'Enseignement supérieur, à la recherche et à la culture scientifique, conseillère communautaire, ainsi que **Jean-Michel Verdier**, président de l'École Pratique des Hautes Études, vice-président commission « universités et territoires » de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

Pour rappel, les Entretiens de Sceaux sont un cycle de rencontres semestrielles destiné à tous ceux qui s'intéressent à la place de l'université dans la ville et agissent pour faciliter les interrelations entre ville et université et l'exploitation de toutes les potentialités aux plans urbain, social et économique.

Les Entretiens de Sceaux s'adressent à ceux qui interviennent au sein des structures de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des collectivités territoriales, des opérateurs urbains ou des associations locales, en Ile-de-France ou au-delà. Pour chacun, les Entretiens de Sceaux représentent un moment de rencontres, d'activation de réseau et de réflexion commune ... en bref, un espace de ressourcement et de renforcement.

Ces entretiens sont co-organisés par la Ville de Sceaux, l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et l'association de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB) créée en 1998, qui associe tous les acteurs de la vie universitaire et scientifique, de l'innovation, ainsi que les collectivités locales (Villes et EPT) de l'espace métropolitain et dans la géographie de la vallée urbaine de la Bièvre, au sud de Paris. ■



Les Entretiens de Sceaux
Informations, programmes :
www.lesentretiensdesceaux.fr



Assurance Maladie : impulsion nationale, **dynamiques locales**

Avec le basculement des étudiants d'un régime dédié au régime général, l'Assurance maladie accueille désormais un public jeune beaucoup plus large qu'auparavant, tandis que le rôle des caisses primaires sur les territoires s'est renforcé en matière de coordination locale des acteurs de santé. Entretien avec Frédéric Napias, Directeur de la mission nationale «Accompagnement des publics jeunes 16-25 ans» à la Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM).



Qu'a suscité pour l'Assurance Maladie l'arrivée des étudiants dans le régime général ?

L'action de l'Assurance Maladie envers le public jeune s'est accentuée, avec l'intégration en 2019 de quasiment 3 millions d'étudiants au régime général. Ce fut là le point de départ pour constituer un collectif d'acteurs autour des sujets de santé jeunes. Une convention nationale a ainsi été signée avec toutes les parties prenantes de l'écosystème de santé des étudiants : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère des Solidarités et de la Santé, Conférences d'établissements - Université et grandes écoles -, Association des directeurs de santé universitaire, Cnous, plus d'autres partenaires comme le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, le Ministère de la

Culture et, en somme, toutes les structures ayant vocation à intervenir sur ces sujets. D'ailleurs, notre participation aux *Rendez-vous de la santé étudiante* en mars dernier a encore constitué un point d'élargissement de notre collectif. Suite à cette rencontre, nous avons pris contact avec l'AVUF et les mutuelles étudiantes, bien conscients que notre travail devait intégrer à la fois les territoires et la protection sociale complémentaire, grâce auxquels notre action prend tout son sens. Ces acteurs ont donc tout à fait leur place dans notre collectif.

Depuis la tenue de ces RDVSE, que proposez-vous aux établissements d'enseignement supérieur ?

En premier lieu, nous avons mis à disposition du contenu pour nos partenaires, pour leur assurer un confort



Frédéric Napias, Directeur de la mission nationale «Accompagnement des publics jeunes 16-25 ans» à la Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

d'intervention (ou de relais d'intervention) sur les sujets de santé, et réduire le décalage de connaissances qui

pouvait exister sur les offres et dispositifs de l'Assurance Maladie. A eux de faire les diagnostics sur les situations qu'ils rencontrent, à nous de leur offrir une passerelle vers les réponses que nous proposons – via deux catalogues numériques, en libre accès pour tout intervenant sur les sujets de santé, qui ont vocation à les accueillir, à les renseigner sur les solutions que nous pouvons apporter à leurs problèmes. En parallèle, nous leur proposons une «boîte à outils», dans laquelle on retrouve tous les messages et informations de l'Assurance Maladie, à destination des étudiants quelle que soit leur situation. Les établissements peuvent ainsi relayer ces informations, quel que soit le ou les média(s) privilégié(s) : communication «physique», réseaux sociaux, intranet, envois de mails... L'environnement de communication du partenaire est ainsi directement «nourri» par nos éléments d'information, qu'il s'agisse de toucher un socle commun d'étudiants, un public-cible (comme les étudiants internationaux) ou des situations spécifiques (complémentaire santé solidaire, dispositifs contre le renoncement aux soins, avec les missions accompagnement santé...).

Comment le réseau s'est-il renforcé, pour mieux agir avec les écosystèmes de santé locaux ?

Nous estimons que ce sont nos partenaires qui ont vocation à détecter les situations de retrait nécessitant une intervention – en particulier, le renoncement aux soins et le retrait de droits. Nous organisons donc des formations pour que ces acteurs (services sociaux du Crous, universités, personnels administratifs ou professionnels des SSU, étudiants relais santé...) puissent mettre à disposition des solutions adaptées. Ainsi, nous plaçons l'Assurance Maladie au centre du collectif, en complémentarité et en coordination, pour assurer le bien-être des étudiants. Ceci, en nous inscrivant dans l'écosystème qui préexistait à l'arrivée de ces derniers dans le régime général. Par ailleurs, nous avons créé une nouvelle fonction dans chacune de nos caisses d'assurance maladie : celle

de «Réfèrent enseignement supérieur», qui agit comme un facilitateur des démarches partenariales avec l'Assurance Maladie, mais aussi comme un acteur transversal qui permet de mobiliser nos différents services sur les questions de santé étudiante. Nous organisons pour ces référents des webinaires, auxquels sont conviés des partenaires extérieurs : récemment, par exemple, le réseau *Migrants dans l'Enseignement supérieur (MENS)* ou l'*Ecole nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S)*...

Quelles actions concrètes ont été déployées, sur les territoires ?

Avec nos partenaires nationaux, nous avons défini des priorités en matière d'actions, portant essentiellement sur les démarches, l'accompagnement, la mise à disposition des informations de base auprès des étudiants. Soit, comment l'ensemble de ces derniers peuvent avoir accès aux informations-socles et aux éléments qui correspondent à leurs besoins, et comment renforcer l'accès aux soins et aux droits des populations les plus fragiles. S'ajoutent à cela des sujets de promotion de la santé (comme l'accompagnement vaccinal, qui s'intensifie via des opérations «d'aller vers») ou d'installation de repères, au moyen de produits innovants. Je pense par exemple à l'*Escape game santé jeunes*, qui permet, dans l'enseignement supérieur, de déployer un jeu collaboratif proposant des énigmes autour des sujets de santé. Là encore, nos équipes répondent

à un diagnostic réalisé par nos partenaires, et interviennent alors sur site grâce à un contenu opérationnel. Ceci contribue à ce que nous appelons la «gamification» des messages de l'Assurance Maladie. Tout ce travail, aujourd'hui, se réalise au niveau de chacun des caisses d'assurance maladie, grâce à une concertation avec les acteurs de l'enseignement supérieur local – qu'il s'agisse d'actions de masse ou d'interventions plus ciblées. Ainsi, à la nette impulsion politique au niveau national répond une vraie dynamique opérationnelle au niveau local. ■



[Boîte à outils partenaires](#)
contact : [Frédéric Napias Directeur](#)
[mission Publics Jeunes](#)

微笑吧，
您已参保。

国际学生，
请尽快参保
医疗保险。

您可以享受
简单免费的法国医保
只需访问
etudiant-etranger.ameli.fr
网站注册并根据
步骤指示操作即可。

 **ÉTUDIANTS**

**ACCOMPAGNEMENT
SANTÉ DES ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX**

 | 

Baromètre *OpenPartners* : les impacts de la crise sur les jeunes

par François Perrin

A l'occasion de son troisième baromètre de son Observatoire centré sur les jeunes et l'immobilier, Open Partners tire la sonnette d'alarme quant aux souffrances endurées par les 18-30 ans pendant la crise sanitaire. Pour cet investisseur et développeur urbain, une seule urgence : adapter « l'habitat junior », pour restaurer le lien social et accompagner au mieux les mutations à l'oeuvre.

A l'initiative de l'*Open Lab*, groupe de réflexion focalisé sur les conditions de vie des étudiants et des jeunes actifs, *Open Partners* travaille depuis 2019 avec l'institut d'études *Inkidata*, sur l'établissement du baromètre annuel de son Observatoire centré sur les jeunes et l'immobilier. La troisième édition de cette enquête, réalisée entre juin et juillet et 2021 auprès de 1 000 Français de 18 à 30 ans, fournit un premier point de vue précis sur la situation des jeunes en général, et des étudiants en particulier, au sortir de la période compliquée que nous venons de traverser.

Les étudiants, particulièrement fragilisés

Globalement, comme l'on pouvait s'y attendre, « la crise a engendré des fragilités au plan psychologique, impacté certains parcours professionnels ou d'études, restreint le pouvoir d'achat » : 70% des jeunes interrogés ont d'ailleurs affirmé avoir rencontré des contraintes et difficultés diverses sur la période de septembre 2020 à juillet 2021. On note également - éléments à retenir pour l'avenir - l'esquisse de nouvelles tendances, comme « un attrait renforcé pour des villes à taille humaine », ou le souhait affirmé de bénéficier de semaines (de travail ou) d'études « hybrides, mixant présentiel, distanciel et coworking. »

Parmi l'ensemble des jeunes concernés par l'enquête, les étudiants apparaissent sans l'ombre d'un doute comme les plus touchés : entre arrêt prématuré (8%), prolongation (10%), changement de lieu de stage (11%) ou d'orientation (14%), 41% d'entre eux déclarent que la crise a « bouleversé leurs plans d'études ». Ils sont en outre une proportion équivalente à s'être sentis vulnérables, fragilisés par la crise (38% ont souffert d'isolement, contre 26% des actifs du même âge ; ils n'étaient d'ailleurs « que » 30% à faire le même constat l'an dernier).

Vivre ensemble, travailler ensemble

Souffrant de difficultés financières, désireux de disposer de plus d'espace après des séquences de confinements, 86% des jeunes de 18 à 30 ans interrogés « placent le fait de rester chez leurs parents dans leurs critères de préférence » pour leur choix de résidence - 35% d'entre eux (et 53% des étudiants) déclarant occuper effectivement le domicile familial en cette rentrée, pour moitié sans perspective d'évolution au cours de l'année. De manière générale, pour un jeune sur cinq, la crise aura eu un impact sur son lieu d'habitation à la rentrée de septembre : preuve, s'il en fallait, que les trajectoires résidentielles sont encore très tributaires de la conjoncture.



Au-delà de cette tendance à la non-décohabitation, ou même à la « re-cohabitation » avec leur famille, toutes les formes novatrices de sociabilisation relatives au logement sont fortement prisées : co-living, coworking, colocation... Le souhait d'éviter à tout prix de pouvoir se retrouver seul à domicile, s'il n'est pas nouveau, a encore gagné en intensité - sans doute au regard des situations

difficiles que d'aucuns ont pu vivre. Pour les étudiants à proprement parler, ils sont un sur trois à exprimer le désir de « *davantage travailler en groupe* », et encore un sur cinq à miser gros sur le développement des tiers-lieux.

Espaces verts, hybridation des parcours

Rares sont les jeunes, désormais, qui croient encore ou appellent de leurs vœux le maintien du « tout-présentiel ». Sur la période passée, 39% des étudiants dont les cours ont été maintenus ont étudié exclusivement en distanciel (contre 15% des jeunes actifs exclusi-

vement en télétravail). Une expérience qui à la fois les pousse à espérer un retour au moins partiel du présentiel, mais leur a aussi permis d'intégrer dans leurs usages - et pas forcément pour le pire - une part d'enseignement à distance.

A ce titre et après coup, un jeune sur deux estime percevoir du pour et du contre dans la situation vécue ces deux dernières années - une minorité de 11% des étudiants n'y voyant même que des aspects positifs. Et pour ceux dont les déclarations indiquent qu'ils en ont moins souffert, l'élargissement de leur champ d'horizon joue paradoxalement à plein, nombreux étant ceux

qui ont découvert le plaisir de vivre hors de la ville pendant la période. Aujourd'hui, 46% des jeunes attendent davantage d'espaces extérieurs sur leur lieu de vie, et 34% davantage de verdure et/ou d'espaces verts.

De manière générale, l'idée de semaines hybrides « présentiel/distanciel » fait rapidement son chemin dans les esprits - la plupart des étudiants s'adaptant par exemple sans mal à l'idée d'une semaine organisée autour de cours dispensés via l'outil numérique (2 jours), de travaux pratiques réalisés en présence de leurs enseignants (2,5 jours) et d'une demi-journée de coworking dans un tiers-lieu... à la condition expresse de pouvoir bénéficier de « *davantage de connectivité numérique dans les logements* », condition *sine qua non* de réalisation satisfaisante de cette mutation de l'enseignement. Ils sont d'ailleurs 64% à placer haut les conditions idéales de télétravail dans la grille de leurs critères pour choisir un logement. D'autant que 25% des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés pour étudier à domicile (en raison d'une mauvaise connexion Internet ou mobile)...

Tous ces résultats, comme le souligne Laurent Strichard, Président d'*Open Partners*, « *soulignent à quel point le marché de l'immobilier à destination des étudiants et jeunes actifs est inadapté, en quantité et en qualité* », d'autant que « *la crise du Covid-19 creuse l'écart entre l'état actuel du marché et les attentes et besoins des jeunes*. » Il s'agit, pour lui, de « *prendre en compte ces mutations pour imaginer l'habitat junior de demain* », comme *Open Partners* l'a fait en cette rentrée avec l'ouverture du *Relais d'Italie*, « *à proximité immédiate de la place d'Italie* » : un site pilote, lauréat du concours *Réinventer Paris*, qui mise sur une mixité d'usages et constitue le premier complexe parisien de coliving gérée par *HENEO (RIVP)*, coworking *Digital Village*, offrant des espaces de formation et événementiels... ■

Open Lab

By Open Partners



L'OBSERVATOIRE DES JEUNES ET DE L'IMMOBILIER

3^{ème} volet de l'enquête Inkidata pour Open Partners

septembre 2021



contact@openpartners.fr



ClimatSup Business, une association **The Shift Project / Audencia**

par François Perrin

Une association originale lie désormais The Shift Project à l'école de commerce nantaise Audencia, dans le cadre du projet « ClimatSup Business, Former les acteurs de l'économie de demain ». Avec un objectif aussi clair que simple dans son énoncé : accomplir la transformation des enseignements pour intégrer les enjeux écologiques, les « limites planétaires », dans l'ensemble des formations.

Le constat a été dressé, qui s'avère plutôt sombre : au sein des écoles de commerce, les enjeux énergie/climat demeurent le parent pauvre des enseignements. En mars 2019, selon le rapport *Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat*, seules 11% des formations abordaient de front les enjeux socio-écologiques, avec une proportion encore plus faible pour les futurs décideurs économiques, acteurs de la sphère financière et managers d'entreprises. Un décalage d'autant plus problématique avec les urgences de l'époque que les défis à venir relèvent en grande partie du dérèglement climatique et de l'approvisionnement en énergies fossiles... et que 69% des jeunes réclament désormais d'être mieux formés à comprendre ces enjeux.

The Shift Project / Audencia, **genèse d'un partenariat**

Convaincu que dans notre Monde, ces enjeux devraient concerner tous les étudiants, le think tank *The Shift Project* - association loi 1901 reconnue d'intérêt général, qui milite pour une économie libérée de la contrainte carbone - œuvre aujourd'hui, en particulier, à destination de ceux qui se destinent aux secteurs du commerce et de la finance. De fait, eux seuls pourront œuvrer demain « *au financement de la transition écologique* », selon son Directeur Matthieu Auzanneau, et définir « *les nouveaux modes de production et de consommation* ». Or, la chose semble désormais admise : les écoles sont désormais de plus en plus disposées à changer de logiciel, et à



participer activement à la transition de notre économie et de ses métiers.

Pour ce faire, *The Shift Project* a noué un partenariat prometteur avec Audencia, une école pionnière en matière de RSE depuis près de 20 ans, aujourd'hui située sur le podium des meilleures écoles françaises et dans

le Top 30 mondial au classement *Positive Impact Rating*. Dès septembre 2019, son cours d'économie de tronc commun, obligatoire pour tous les étudiants Grande Ecole, était axé sur la transition écologique, tandis que l'établissement lançait son Mastère spécialisé «Acteur pour la Transition Energétique». *Audencia* est également à l'origine, en février 2021, de la création de son école de la transition écologique et sociale : *Gaïa*.

Tout ceci a tout naturellement poussé cette école fondée en 1900 à contacter le think tank pour se faire cas d'étude, en tant que « première business school » à défricher ce terrain, d'une expérience visant à transformer l'ensemble de ses formations, en même temps que son campus et ses pratiques.

Un projet ambitieux

D'autres écoles, ainsi que des entreprises et experts, participeront d'ailleurs à ce projet, soutenu par le Commissariat général au Développement durable et par *CNP Assurances*, et qui vise principalement à intégrer les enjeux de la transition écologiques dans toutes les formations dispensées, initiales comme continues. Un projet sur 13 mois, décomposé en 4 phases : état des lieux de la prise en compte des enjeux socio-écologiques dans les formations d'*Audencia* et des écoles de commerce en général ; définition d'un référentiel de connaissances et de compétences commun à tous les

étudiants, et d'autres spécifiques par filière métier ; élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action sur la transformation des formations ; enfin, portage du projet auprès des acteurs compétents et communication.

The Shift Project orchestrera dans ce cadre une réflexion collective, en cohérence avec les autres initiatives et acteurs concernés, pour aboutir à des propositions concrètes et pertinentes permettant, plus généralement, de faire progresser ce sujet dans l'enseignement supérieur. Transformer le tronc commun, décliner les connaissances et compétences requises par filière métier, pour anticiper la demande du marché du travail : tel est le pari que se sont lancé les participants, avec la promesse de rendre public un rapport final à la rentrée de septembre 2022.

Un focus particulier sera même mis sur les formations destinant aux métiers de la finance, avec un travail parallèle et un rendu distinct, pour s'adapter au mieux aux enjeux spécifiques de ce secteur. Effort de réflexion qui inclura là aussi un état des lieux, un référentiel de connaissance et compétences dédié, et en fonction du niveau des financements dédiés, une analyse de l'évolution des métiers de la finance, des livrables sous forme de plaquette, rapport court ou long, un événement de présentation... Ainsi, pour tout ceci, *The Shift Project* lance un appel à tout acteur ou entreprise intéressé(e) pour s'y associer, afin de « *décupler la portée de ce travail !* » ■



Contact :

clemence.vorreux@theshiftproject.org



**POSITIVE
IMPACT
RATING**
FOR BUSINESS SCHOOLS

 **Audencia**

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr



The conversation

Devenir étudiant : **l'université inclusive, mode d'emploi**

*Auteur : Lucas Sivilotti - Chercheur post-doctorant,
docteur en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Bordeaux*

Depuis la [loi du 22 juillet 2013](#), toutes les universités doivent mettre en place un accueil et un accompagnement dédiés aux jeunes souffrant de maladie chronique ou de handicap, sous la forme d'un [schéma directeur pluriannuel](#). Elles ont donc, au minimum, un responsable identifié qui porte cette politique. Mais les écarts d'organisation sont importants d'un établissement à l'autre.

Bien que chaque université possède une structure (ou au moins un interlocuteur) dédiée à la compensation du handicap, la diversité du système universitaire complexifie l'harmonisation des ressources et protocoles. Et c'est là toute la difficulté pour les étudiants concernés, qui se retrouvent bien souvent perdus dans les démarches multiples à réaliser afin de bénéficier d'une aide et de compensations.

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles [près de la moitié](#) des étudiants porteurs d'une maladie chronique grave n'ont jamais fait appel au service universitaire spécifique de leur établissement.

Pour bien comprendre les difficultés de ces démarches, prenons le cas de Léa, jeune femme fictive néanmoins représentative d'une bonne partie des jeunes rencontrés [durant mes travaux de recherche](#). Elle est étudiante à partir de la rentrée prochaine. Atteinte d'une maladie chronique, elle a besoin d'un accompagnement de la part de l'université pour adapter sa scolarité. Comment doit-elle procéder ?

[Du lycée à l'université](#)

Le passage du lycée à l'enseignement supérieur est complexe pour tout jeune adulte et d'autant plus difficile à gérer

lorsque l'on est atteint d'une maladie chronique. Au lycée, Léa avait droit à des aménagements. Elle avait un [PAI](#) (Projet d'Accueil individualisé) qui listait les adaptations dont elle pouvait bénéficier pour compenser ses troubles de santé. Ce type de dispositif est protocolisé selon des directives nationales.

Etudier à l'Université de Strasbourg avec un handicap (France 3, 2018).

Le milieu du supérieur est quant à lui trop vaste pour s'accorder sur un seul type de politique handicap. Il répertorie un ensemble d'établissements pluriels avec des structures de ratta-

chements diverses. Une base commune est exigée, mais chaque université et école du supérieur propose des aides inclusives spécifiques. Léa va devoir prendre connaissance, auprès d'un interlocuteur ou d'une structure d'accueil, des services existants et des démarches à effectuer.

Elle est étudiante avant d'être malade. Elle devra donc remplir toutes les démarches qui incombent à l'ensemble des étudiants. Et avec la même autonomie, elle devra solliciter elle-même les aides universitaires pouvant être proposées au regard de ses problématiques de santé.

Des dispositifs évolutifs

Les aides potentielles sont nombreuses. Elles sont de l'ordre de l'accessibilité, de l'accompagnement pédagogique, de l'aide technique et humaine, ou encore de l'aménagement de l'emploi du temps et des examens.

Pour prendre des exemples plus spécifiques, cela peut être de la prise de note, de l'interprétation en langue des signes française et de l'adaptation de documents (agrandissement de caractères, mise en braille, synthèse vocale, etc.).

De manière générale, les aménagements proposés sont décidés en

concertation avec l'étudiant ou l'étudiante pour qu'il ou elle soit au cœur de son accompagnement. Il ne faut pas trop tarder à entamer ses démarches, car on doit compter un certain délai pour que les compensations se concrétisent.

Dans la situation de Léa, la maladie est chronique et peut donc évoluer au cours de l'année et lui provoquer d'autres effets qui nécessiteront des aménagements supplémentaires. Dans ce cas, elle pourra réaliser un nouveau recours, car les aides sont évolutives au regard de la situation et de l'évènement de santé.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les malades chroniques ne sont pas les seuls à être concernés par cet accompagnement. Tout étudiant présentant un trouble de santé entravant sa capacité à assister aux cours et à apprendre peut bénéficier de compensations et doit donc solliciter son université ou école du supérieur.

Déjouer l'autocensure

L'un des écueils, d'ailleurs, est que beaucoup d'étudiants ne se sentent pas concernés quand ils entendent parler de « service handicap ». Or, la plupart des services universitaires étiquetés

de la sorte ne sont pas réservés aux étudiants bénéficiant d'une reconnaissance de situation de handicap. Tout besoin spécifique (même ponctuel, dans le cas d'une fracture, par exemple) peut être accompagné par ces dispositifs. La maladie chronique est d'ailleurs catégorisée comme une situation de handicap par le milieu universitaire.

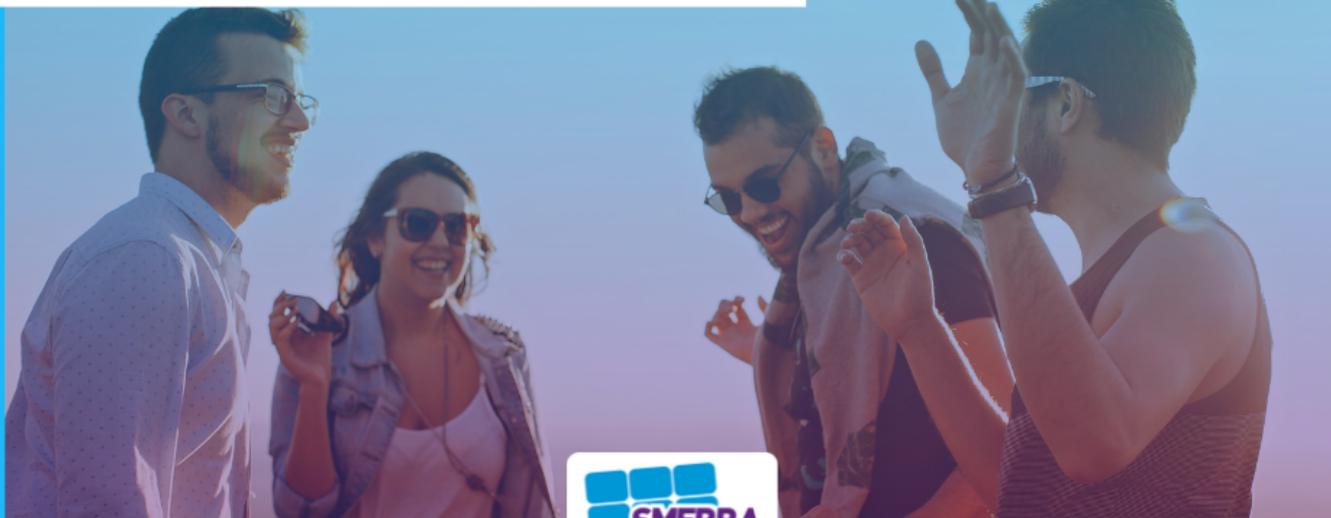
La grande hétérogénéité du système de l'enseignement supérieur impose aux étudiants présentant des besoins particuliers une autonomie dans les démarches à réaliser. S'il existe, comme nous l'avons vu, toute une palette de dispositifs, ceux-ci demeurent trop souvent méconnus.

Pour les lycéens présentant des besoins éducatifs particuliers qui liraient cet article, il est bon de rappeler qu'il est important de prendre connaissance des dispositifs existants dans les écoles des filières qui les intéressent, le plus tôt possible. Nombreux sont les étudiants que j'ai interrogés qui se sont interdits des formations, pensant qu'elles ne leur étaient pas accessibles.

Des réformes visent à faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et tertiaire. Des rapprochements existent entre le lycée et l'enseignement supérieur, notamment les évènements de type « portes ouvertes » organisés par les universités. Toutefois, ceux-ci n'évoquent pas suffisamment les dispositifs d'aide liés aux handicaps. La recherche d'informations ciblées sur les compensations existantes nécessite un investissement personnel de la part des lycéens concernés. ■



Prêts pour la rentrée !



Une 51^{ème} rentrée aux côtés des **étudiants et des établissements !**

Fidèle à ses valeurs mutualistes et non lucratives, la SMERRA s'est engagée pour le mieux-vivre étudiant sur l'ensemble des régions et apporte des solutions adaptées aux besoins et grands changements caractéristiques d'une nouvelle vie étudiante.

Des solutions de logement aux meilleures conditions de loyer et de confort

Grâce à un maillage territorial de résidences étudiantes, la SMERRA accompagne les étudiants pour accéder à leur 1^{er} logement ! Ce sont près de 20 000 logements dans plus de 130 résidences situées à proximité des lieux d'enseignement qui sont ainsi proposés. Les logements ouvrent droit aux aides de la CAF

(APL ou ALS) et offrent un environnement de vie favorable à la réussite des études.

Une couverture santé conçue à partir des besoins des étudiants

Mutuelle étudiante, la SMERRA est à but non lucratif et son conseil d'administration est composé de jeunes et d'étudiants bénévoles. En plus de déterminer les orientations de la mu-

tuelle, ils décident des évolutions des garanties santé pour correspondre aux attentes des étudiants.

Leur engagement a ainsi permis la mise en place de remboursements innovants : des préservatifs masculins et féminins, des protections périodiques, des fruits et légumes, des séances « médecines douces », de consultation d'un psychologue ou encore la prise en charge de retour de soirée en taxi.

Plusieurs formules ont été pensées pour que chaque étudiant puisse opter pour celle qui correspond à sa situation, notamment en cas de couverture par une complémentaire santé parentale, et à ses dépenses.

« Student Cover France » dédiée aux étudiants internationaux en France

La SMERRA a créé cette offre de services pour les étudiants internationaux pour couvrir leurs dépenses de santé dès leur arrivée en France, avant leur immatriculation ou affiliation au régime d'assurance maladie obligatoire, et tout le reste de l'année d'études selon les principes du régime complémentaire.

Des offres d'assurances évolutives adaptées aux moments-clés de la vie étudiante

Experte du quotidien étudiant depuis plus de 50 ans, la SMERRA **développe des assurances sur-mesure** :

- la responsabilité civile et individuelle accident,
- l'assurance logement,
- l'assurance à l'étranger pour couvrir, sans avance de frais, les étudiants partout dans le monde

Pour cette rentrée 2021, une nouvelle **assurance téléphone et tablette** est lancée, en partenariat avec AIG, leader mondial de l'assurance.

De fortes ambitions en prévention et promotion de la santé

Dans une vision globale de la santé, la SMERRA intervient en prévention et promotion de la santé auprès des jeunes du secondaire et du supérieur, en considérant les spécificités de ces publics et l'ensemble des déterminants impactant leur santé et leur bien-être. La mutuelle poursuit son **plan pluriannuel stratégique de santé étudiante**, adopté en 2020. Composé d'actions et de dispositifs, ce plan aborde les principaux thèmes auxquels les jeunes peuvent être confrontés dans leur quotidien : les conduites à risques, les addictions, la sexualité, l'usage du numérique, l'alimentation, l'activité physique ou la santé mentale.

Les interventions de la SMERRA s'appuient sur des fondamentaux tels que la **prévention par les pairs**, les **dynamiques partenariales**, l'**animation participative**, ...

Des services pour faciliter le quotidien

Les adhérents SMERRA et locataires des résidences étudiantes fédérées par la SMERRA, bénéficient de réductions importantes via un système simple de codes promos en ligne, **les avantages « Stud'Life »**, ce qui participe à l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

L'ensemble des garanties santé et assurances sont **accessibles en ligne**

sur smerra.fr. Le paiement est sécurisé et toutes les attestations sont consultables et téléchargeables depuis l'espace personnel.

Une équipe de **conseillers multilingues** sont à l'écoute des étudiants du lundi au vendredi et répondent aux messages écrits (courriels ou réseaux sociaux) sous 48H.

Des **guides pratiques** sont mis à disposition des étudiants et lycéens pour informer et accompagner dans les démarches de recherche d'un logement, d'études ou séjour à l'étranger, d'orientation post-bac, ...

Une présence au sein des établissements, à la rentrée et tout au long de l'année

A chaque rentrée, les équipes de la SMERRA sont conviées par les établissements d'enseignement supérieur, dans de nombreuses villes et sous différentes formules : Journées d'accueil, semaines d'intégration, stand, intervention en classe, etc.

La SMERRA peut être sollicitée toute l'année pour animer des interventions autour de la promotion et de la prévention santé, du système de soins et d'assurance en France ou à l'étranger. ■



Contact : Stéphane PUGÉAT
Directeur du développement
SMERRA

07 64 36 85 74

stephane.pugeat@uitsem.com

PARTAGER

DÉCOUVRIR

RÊVER

SOURIRE

BOUGER

**La SMERRA,
avec vous
au quotidien.**

f i t

Les #ErasmusDays reviennent pour **une cinquième édition !**

Les 14, 15 et 16 octobre prochains, se tiendront les #ErasmusDays 2021. Une cinquième édition très spéciale à seulement quelques semaines du 35ème anniversaire du programme européen Erasmus+ et de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE).

L'année 2022 sera placée sous le signe de l'Europe : du 1er janvier au 30 juin avec la PFUE et tout au long de l'année avec les 35 ans d'Erasmus+. Cette année européenne débutera de manière festive dès le mois d'octobre 2021 grâce aux #ErasmusDays, une manifestation internationale qui célèbre, pour la cinquième année consécutive, la mobilité et la coopération européennes, ainsi que l'interculturalité.

[#Erasmusdays 2021 : on compte sur vous](#)

Faire connaître son projet Erasmus+, valoriser l'ouverture internationale de son établissement, informer des possibilités offertes par le programme Erasmus+,

sensibiliser le grand public à la citoyenneté européenne et à la diversité culturelle... Qu'ils soient organisés en virtuel ou en présentiel, tous les événements #ErasmusDays sont les bienvenus.

Et si vous manquez d'inspiration ou que vous ne savez pas comment vous y prendre, l'Agence Erasmus+ France a publié un guide d'aide à l'attention des organisateurs. Vous y trouverez des idées d'événements, des outils prêts à l'emploi et des conseils.

[Déjà plus de 800 événements inscrits !](#)

Plus de 800 événements sont déjà inscrits sur le site dédié, chiffre légèrement supérieur à celui de l'année



dernière à la même période. 33 pays sont engagés : les pays européens fortement engagés dans le programme Erasmus+ (Italie, Allemagne, etc.) mais aussi l'Albanie, la Géorgie, la Moldavie ou encore le Kazakhstan.

En France, les événements sont toujours très variés. Par exemple : les Beaux-Arts de Paris organisent trois



jours de portes ouvertes afin de discuter de l'art dans le monde ; le Campus Agricole de Castelnaudary organise 3 journées pour faire visiter les différentes fermes des apprenties ; les IRFSS d'Auvergne Rhône Alpes organiseront des expositions, conférences pour leurs étudiants...

L'Agence Erasmus+ France met à la disposition de tous les organisateurs, français ou étrangers, un kit numérique de communication composé d'éléments graphiques aux couleurs des #ErasmusDays pour habiller leurs supports de communication (logos, bandeaux pour sites et réseaux sociaux) ou leurs locaux (affiches à personnaliser avec leurs logos et à imprimer). Lors de l'inscription de votre événement sur le site #ErasmusDays, il est également possible de commander un kit de communication physique composé de : cartes postales, stic-

kers, affiches, ballons, petits drapeaux européens, Pour recevoir gratuitement votre kit, vous devez impérativement inscrire votre événement sur le site et le commander avant le 20 septembre 2021. ■



Site internet dédié :

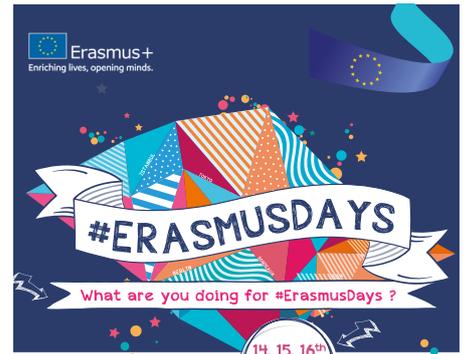
<https://www.erasmusdays.eu>

Guide des organisateurs 2021 :

<https://agence.erasmusplus.fr/wp-content/uploads/2021/08/Guide-organisateur-2021.pdf>

Kit de communication :

<https://www.erasmusdays.eu/wp-content/uploads/2020/07/Toolkit-1.zip>



A European event powered by Erasmus+ National Agencies and the European Commission



COVERAGE AND IMPACT 2020

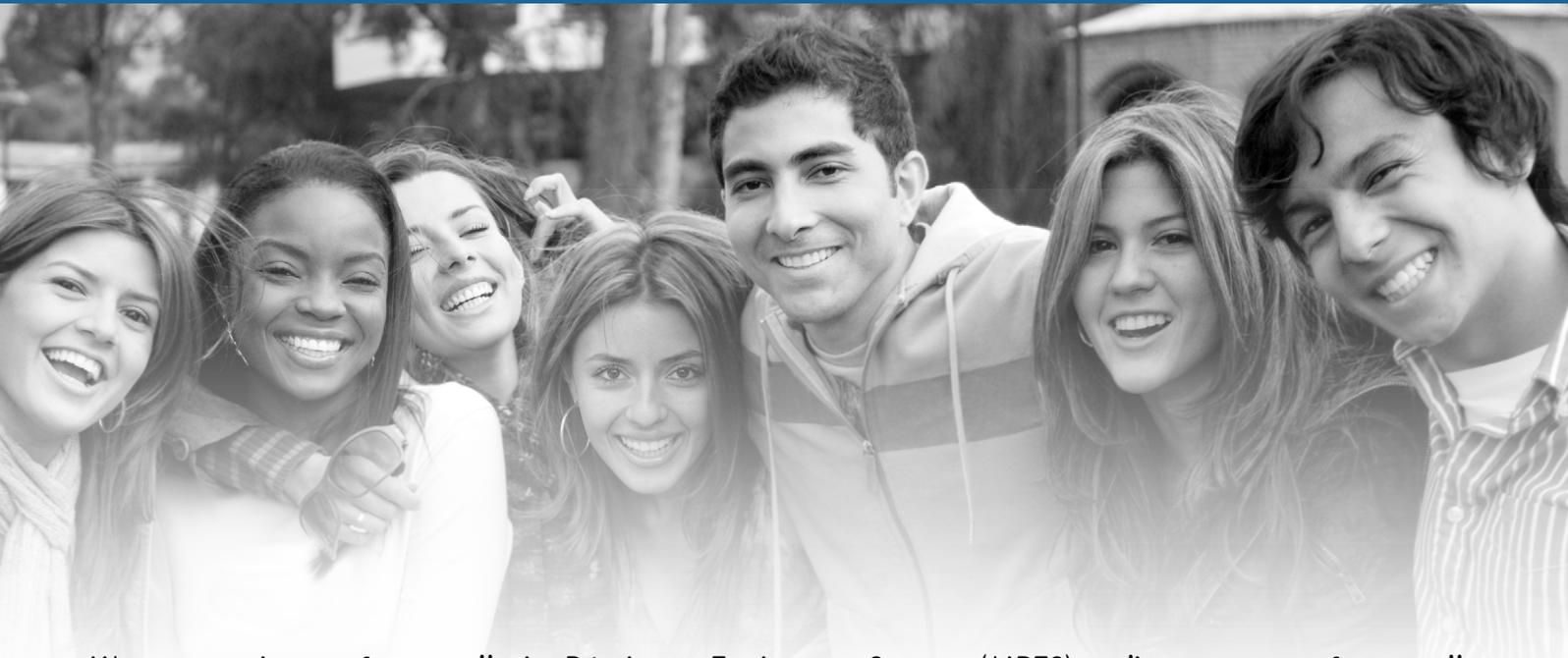
#ERASMUSDAYS

84 countries • 5 024 events



AIRES

Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité. L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

www.aires.fr

Contact : Philippe CAMPINCHI 0684606274 contact@aires.fr



■ Adresse : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ E-mail : redaction@universites-territoires.fr ■ ISSN : ISSN 2263-8431 ■

Infos légales : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ Directeur de la publication : Philippe Campinchi [0674606274](tel:0674606274) ■ Directeur de

la rédaction : Nicolas Delesque [0678391349](tel:0678391349) ■ Création graphique : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ Parties prenantes : Convention particulière ■ Comité éditorial : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Orane Maquin (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ Crédits photos et iconographies : © Conférence des présidents d'université - Université Bretagne Sud, Partenaires, DR, Adobe Stock